

1^{er} cycle - Niveau 6 du cadre francophone de certification
BACHELIER-INSTITUTEUR(RICE) PRIMAIRE
BACHELIER-AGRÉGÉ(E) DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE :
- Français-Français Langue Étrangère
- Français-Éducation à la Philosophie et à la Citoyenneté
- Langues Germaniques
- Mathématiques
- Sciences
- Sciences Humaines

AIP6 - Activités d'intégration professionnelle et de construction de l'identité professionnelle

15 crédits - 375 heures - 1^{er} et 2^{ème} quadrimestres

PN-PR/SFL/SPC/SLG/SMA/SSC/SSH-3AIP6

Unité d'enseignement obligatoire - langue française

Activités d'apprentissage :

PN-PR/SFL/SPC/SLG/SMA/SSC/SSH-3AIP601 - Stages pédagogiques

PN-PR/SFL/SPC/SLG/SMA/SSC/SSH-3AIP602 - Ateliers de formation professionnelle

PN-PR/SFL/SPC/SLG/SMA/SSC/SSH-3AIP603 - Élaboration du projet professionnel

Représentants de l'unité d'enseignement :

Instituteur Primaire : Micheline BENTHUYYS - mbenthuyys@he2b.be

AESI Français et Français langue Étrangère et AESI Français-Éducation à la philosophie et à la citoyenneté : Anabel SIMON - asimon@he2b.be

AESI Langues Germaniques et AESI Mathématiques et AESI Sciences et AESI Sciences Humaines : Inès DE CLERCQ - ideclercq@he2b.be

Objectifs :

1. Amener l'étudiant.e à mettre en perspective ses capacités à se construire une identité professionnelle en regard d'un paysage éducatif diversifié et en mutation constante : pluralité des populations, des projets éducatifs, des projets d'école ...
2. Sensibiliser l'étudiant.e à ses responsabilités sociétales au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
3. Consolider la capacité réflexive sur les pratiques pédagogiques et didactiques dans la perspective de la construction de l'habitus professionnel.
4. Amener l'étudiant.e futur.e enseignant.e à percevoir, comprendre et gérer les étapes émotionnelle, fonctionnelle, technique et contextuelle du curriculum conatif.

Compétences visées :

1. Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité
2. S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions
3. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

4. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement
5. Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions

Profil de formation :

À la suite des activités des AIP 1 et 3 :

1. Éducabilité
2. Didactique
3. Interactivité
4. Réflexivité
5. Artefact
6. Créativité

Acquis d'apprentissage :

- Mettre en perspective, mobiliser et mettre en oeuvre des concepts vus lors des différents cours de psychopédagogie et de didactique
- Rédiger les séances d'enseignement en respectant le canevas, les prescrits légaux et une méthodologie et des outils d'enseignement adaptés aux élèves et à la matière .
- Conduire ces séances d'enseignement en dépassant ses réactions spontanées (de l'étape émotionnelle aux étapes fonctionnelle ou technique) et analyser sa pratique a posteriori ;
- Construire des outils de différenciation afin de prendre en compte les besoins et les difficultés de chaque élève.
- Accueillir et mettre en confiance tous les élèves.
- Construire des dispositifs d'évaluation afin d'identifier les forces et les faiblesses des élèves et de proposer des régulations ciblées.
- Adopter une attitude réflexive par rapport à une séquence d'enseignement afin de mettre en évidence un ou des éléments d'une situation apparue lors d'une ou de plusieurs séances , les analyser et proposer des régulations plausibles .

Prérequis : les unités d'enseignements AIP3 et AIP4

Corequis : aucun

Stages pédagogiques **300 heures**

Contenus :

Stage 3.1. : stage enseignement spécialisé : exploiter et actualiser des savoirs des activités d'apprentissage « enseignement spécialisé et intégration scolaire » et « Différenciation des apprentissages, notions d'orthopédagogie et détection des difficultés d'apprentissage et leur remédiation ».

Stages 3.2. et 3.3. : stages dans l'enseignement ordinaire : concevoir et expérimenter des dispositifs didactiques innovants et/ou adaptés à des publics diversifiés en mobilisant les savoirs rencontrés dans l'ensemble de la formation.

1. Observer, s'adapter au milieu de stage, négocier un projet personnel et faire preuve de créativité ;
2. Concevoir et expérimenter des dispositifs didactiques et pédagogiques intégrant la différenciation et les démarches actives ;
3. Enseigner en mettant à l'épreuve ces dispositifs en les confrontant à la réalité du terrain et en s'adaptant à ses contraintes (projet d'établissement, ROI, timing...) ;
4. Analyser cette pratique avec le recul critique propre à la démarche pédagogique afin de réguler ses dispositifs, ses séquences, sa posture d'enseignant.
5. Entrer en relation avec tous les acteurs de l'école (élèves, collègues, parents ...).
6. Tenir à jour un carnet de bord et un classeur de stage.
7. Mettre en œuvre les prescrits légaux et respecter un cadre déontologique liés au métier d'enseignant.

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage :

1. Les stages sont l'occasion pour l'étudiant, d'une part, de mettre à l'épreuve des connaissances et des compétences acquises lors des cours dispensés au sein du campus de Nivelles et des stages précédents, et, d'autre part, de se confronter à la réalité professionnelle pour lui permettre de construire son habitus professionnel.
2. Les trois périodes de stages (3.1., 3.2. et 3.3.) sont constituées de moments d'observation en école, de préparation de leçons sur le campus de Nivelles et de pratiques actives en écoles de stages.

Supports à l'acquis d'apprentissage :

1. Notre plateforme pédagogique « MyNivelles »
2. Gouvernement de la Communauté française de Belgique, 31 mars 1994, Décret définissant la neutralité de l'enseignement de la Communauté, Moniteur belge 218/06/1994, Bruxelles
3. Recueil des textes exploités et prise de notes
4. Mémento, consignes et farde de stages

Bibliographie :

1. Cours de psychopédagogie et de didactique
2. Textes cadres pour l'enseignement primaire et secondaire (décrets et circulaires)
3. Socles de compétences et compétences terminales
4. Les nouveaux référentiels liés au Pacte pour un enseignement d'Excellence
5. Programmes d'enseignement
6. Site : www.wallonie-bruxelles-enseignement.be

Ateliers de formation professionnelle
60 heures

Contenus :

Les activités permettront de mettre en œuvre des contenus présentés dans les cours théoriques dans la perspective de la construction d'un habitus professionnel de l'enseignant à travers :

1. Des préparations et modalités de rédaction de séances d'enseignement/apprentissage :

- réinvestissement des concepts de première et deuxième enrichis par :

- création de dispositifs innovants (TICE, méthodes coopératives, tâches complexes, projet ...)

- prise en compte des publics diversifiés (1^{ère} différenciée, 2^{ème} complémentaire, 1^{er} cycle du primaire, troubles de l'apprentissage ...) par des dispositifs de différenciation/individualisation.

2. Des situations d'enseignement/apprentissage :

- réinvestissement des concepts de première et deuxième enrichis par la planification d'une séquence entière.

3. Des outils pour le développement de l'analyse réflexive : réflexion dans l'action.

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage :

Cette activité d'apprentissage s'organise à partir de travaux individuels et de groupe qui peuvent prendre diverses formes : laboratoire pédagogique et didactique (observation sur le terrain, micro-enseignement, leçons types,...), modules thématiques, sorties pédagogiques, tutorat...

Enseignement sous forme présentiel ou hybride

Supports à l'acquis d'apprentissage :

1. Notre plateforme pédagogique « MyNivelles »

2. Cahier d'ateliers de formation professionnelle dans lequel l'étudiant prendra des notes, consignera les documents informatifs, rédigera ses observations et réflexions

3. Mises à jour du portfolio construit en C1 et C3

Bibliographie :

1. Cours de psychopédagogie et de didactique

2. Textes cadres pour l'enseignement primaire et secondaire (décrets et circulaires)

3. Socles de compétences et compétences terminales

4. Les nouveaux référentiels liés au Pacte pour un enseignement d'Excellence

5. Programmes d'enseignement

6. Site : www.wallonie-bruxelles-enseignement.be

Élaboration du projet professionnel **15 heures**

Contenus :

1. Approfondissement de sa réflexion sur les différents métiers de l'enseignement et les rôles associés au métier d'enseignant.
2. Élaboration d'un dossier exploitant le projet professionnel (éventuellement sous la forme d'un portfolio).
3. Recherche et prise de connaissance des métiers et débouchés accessibles avec leur futur diplôme.
4. Prise en compte des démarches à accomplir en vue de faciliter la concrétisation de ses aspirations professionnelles sur un marché de travail.

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage :

1. Réflexion dirigée
2. Travaux en sous-groupe avec des moments de partage en plénière
3. Analyse de documents émanant d'institutions ou organismes employant des diplômés de l'enseignement supérieur
4. Travail écrit et personnel, le cours aura lieu aux 1er et 2ème quadrimestres selon un horaire spécifique communiqué préalablement aux étudiants

Supports à l'acquis d'apprentissage :

1. Notre plateforme pédagogique « MyNivelles »
2. Documents « Devenir enseignant » de la Communauté française
3. Les supports peuvent être construits avec les étudiants en fonction des thèmes retenus par eux

Bibliographie

Documents officiels consultables sur www.wallonie-bruxelles-enseignement.be

Desjardins R., (2002), Le portfolio de développement professionnel continu, Montréal-Toronto, coll.

Modalités d'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement

P o n d é r a t i o n d e s A c t i v i t é s d' A p p r e n t i s s a g e a u s e i n d e l' U n i t é d' E n s e i g n e m e n t e n %	Évaluation des Activités d'Apprentissage en %								
	1 ^{ère} session						2 ^{ème} session		
	T r a v a u x / I n t e r r o g a t i o n s	É v a l u a t i o n d e l a p r a t i q u e p é d a g o g i q u e	É v a l u a t i o n c o n t i n u e	Examen			T r a v a u x	Examen	
P r a t i q u e				É c r i t	O r a l	P r a t i q u e		É c r i t	O r a l
Stages pédagogiques*	50	X							
Ateliers de formation professionnelle	35				X				X
Élaboration du projet professionnel	15				X			X	
Épreuve intégrée pour la section Langues germaniques **	100				x	x		x	x

Les modalités d'évaluation des activités d'apprentissage spécifiques à chaque section et sous-section seront présentées aux étudiants et consignées sur la plateforme MyNivelles.

Il n'y a pas de seconde évaluation des stages pédagogiques.

****** En section AESI « Langues germaniques » : l'épreuve intégrée consiste en la défense orale d'un dossier illustrant leurs conceptions psychopédagogiques, didactiques, leur projet éducatif, les évaluations de stages et une synthèse réflexive. Les modalités d'évaluation de l'épreuve intégrée seront présentées aux étudiants et consignées sur la plateforme MyNivelles.

Pour le calcul de la note finale de l'unité d'enseignement, il sera fait application de la moyenne géométrique